



NATIONAL CAPITAL COMMISSION  
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES SIX MOIS**

**CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Canada



## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	3
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	6
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	7
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
État de la situation financière.....	11
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	12
État de la variation des actifs financiers nets.....	13
État des flux de trésorerie.....	14
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	15

## **RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

Les résultats financiers pour la période de six mois clos le 30 septembre 2023 ont résulté en un surplus de 5,1 M\$. Ce surplus s'explique principalement par des revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions (6,6 M\$) et des dépenses en biens et services inférieures aux prévisions (5,2 M\$), en partie contrebalancés par des revenus inférieurs aux prévisions sur les recouvrements (3,9 M\$), les autres revenus (1,3 M\$) et les opérations de location et servitudes (1,3 M\$).

### **A. Analyse des résultats d'une année à l'autre**

Les revenus ont diminué de 18,8 M\$, ou 35,8 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- Diminution du gain sur cession de 28,3 M\$, ou 100 % pour atteindre 0 \$;
- Diminution des frais d'accès aux usagers de 0,8 M\$, ou 39,9 % pour atteindre 1,2 M\$.

Partiellement contrebalancé par:

- L'augmentation des revenus d'intérêt de 5,6 M\$, ou 146,5 % pour atteindre 9,4 M\$;
- L'augmentation des autres revenus 3,8 M\$, ou 153,0 % pour atteindre 6,3 M\$;
- L'augmentation des revenus sur les opérations de location de 0,5 M\$, ou 3,7 % pour atteindre 14,0 M\$;
- L'augmentation des recouvrements de 0,4 M\$, ou 15,3 % pour atteindre 3,0 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9,9 M\$, ou 14,1 %, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 6,9 M\$, ou 13,3 %, pour atteindre 58,8 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 1,9 M\$, ou 12,2 %, pour atteindre 17,8 M\$;
- La planification à long terme a augmenté de 1,1 M\$, ou 42,1%, pour atteindre 3,6 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a diminué de 26,0 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 51,5 M\$. Les résultats pour les principales catégories de crédits parlementaires vont comme suit :

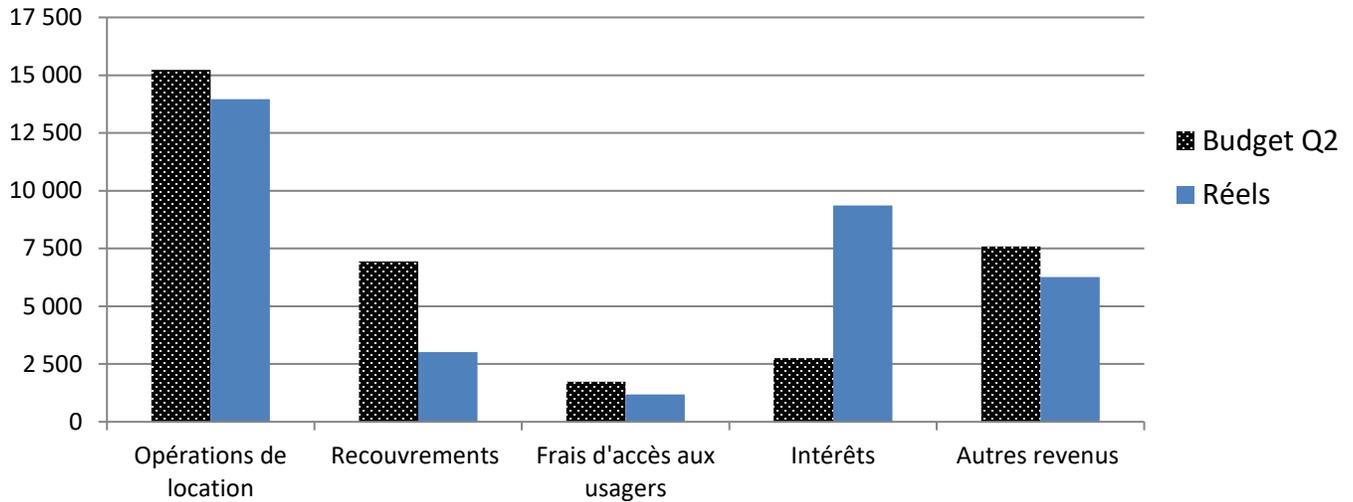
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont diminué de 0,7 M\$, ou 1,9 %, pour atteindre 37,2 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 25,3 M\$, ou 63,8 %, pour atteindre 14,3 M\$.

### **B. Analyse budgétaire**

Le budget des revenus pour l'exercice 2023-2024 comprend des éléments non-récurrents tels que les contributions et les recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 3,5 M\$ comptabilisés à la fin du deuxième trimestre, soit 13,1 % du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 30,3 M\$ ou 72,2 % du budget annuel au 30 septembre 2023.

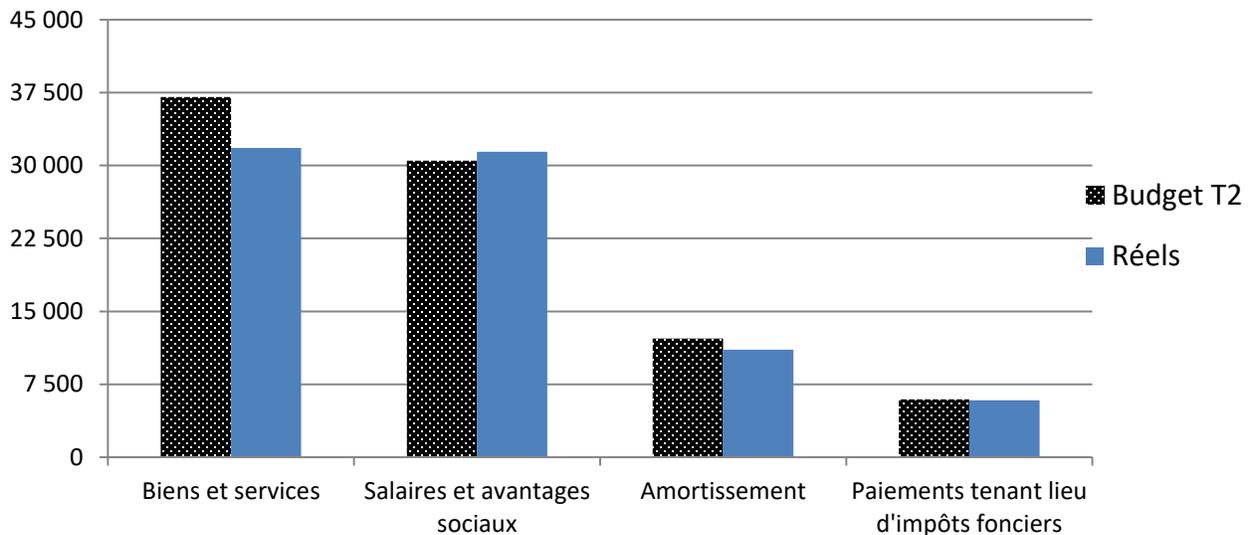
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 33,8 M\$ en date du deuxième trimestre comparativement au budget de 34,2 M\$. Les revenus d'intérêts sont supérieurs au budget tandis que les recouvrements, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont sous le budget.

### Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 80,2 M\$ en date du deuxième trimestre comparativement au budget de 85,7 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable aux dépenses en biens et services qui sont sous les prévisions budgétaires de 5,2 M\$ et du surplus d'amortissement de 1,1 M\$, contrebalancés par un déficit salarial de 0,9 M\$.

### Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



### C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisations corporelles et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 51,5 M\$, ou 41,6 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 septembre 2023. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ci-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

#### Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses (1)	Prévision d'ici mars 2024
Crédits pour les charges d'exploitation	74 032	34 863	47.1%	-	39 169
Appropriations différées	-	2 340	-	-	-
<i>Sous-total</i>	74 032	37 203	50.3%	-	39 169
Crédits pour les immobilisations corporelles	41 640	12 520	30.1%	-	29 120
Budget supplémentaire	-	-	-	-	-
Appropriations différées	8 250	1 811	22.0%	-	6 439
<i>sub-total</i>	49 890	14 331	28.7%	-	35 559
<b>Total</b>	<b>123 922</b>	<b>51 534</b>	<b>41.6%</b>	-	<b>74 728</b>

(1) : Une portion du budget des appropriations en fonctionnement et en immobilisations est en attente de l'approbation du Plan d'entreprise.

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 septembre 2023 (note 8).

## D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

<b>Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars)</b>	<b>Réels</b>
<b>Routes et ponts</b> Réfection du pont Champlain	6 421
<b>Propriétés historiques</b> Résidences Officielles, Aménagement intérieur de la maison riveraine	6 087
<b>Propriétés locatives</b>	901
<b>Mise en valeur de propriétés</b> Ile Victoria, Réaménagement des plaines LeBreton	391
<b>Cité patrimoniale et culturelle</b>	746
<b>Actifs verts</b> Réaménagement de la pointe Kiwiki, aménagement du parc riverain de la berge sud, Escarpement de la colline du parlement, Rives de la rivière Gatineau et du Lac Leamy	19 406
<b>Installations récréatives</b> Camping du Lac Philippe	4 265
<b>Équipements</b>	640
<b>Acquisitions de propriétés (y compris le fonds vert)</b>	1 338
<b>Autres</b>	5 568
<b>Total réels T.2 2023-2024</b>	<b>45 763</b>
<b>Total réels T.2 2022-2023</b>	<b>22 391</b>
<b>Variance</b>	<b>23 372</b>
<b>Budget 2023-2024</b>	<b>135 289</b>
<b>% atteint</b>	<b>34%</b>
<b>% réels + engagements (financé par le budget annuel et les reports)</b>	<b>127%</b>

## E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 383,3 M\$ au 30 septembre 2023, soit une diminution de 17,0 M\$ ou 4,2 % par rapport à 400,3 M\$ au 31 mars 2023, principalement en raison d'une diminution de 41,8 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de 5,4 M\$ des comptes recevables, qui sont en partie contrebalancés par une augmentation de 30,0 M\$ des investissements.

Les passifs ont totalisé 265,4 M\$ au 30 septembre 2023, soit une augmentation de 14,0 M\$ ou 5,7 % par rapport à 251,0 M\$, 31 mars 2023, principalement attribuable à une augmentation de 21,6 M\$ des comptes créditeurs et des charges à payer, compensée en partie par une diminution de 7,5 M\$ des revenus reportés.

Les actifs non financiers se chiffraient à 863,7 M\$ au 30 septembre 2023, une augmentation de 36,4 M\$ ou 4,4 % par rapport à 827,2 M\$ au 31 mars 2023, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020.

## F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

### Principaux risques et mesures d'atténuation

En date du 30 septembre 2023, la CCN a cerné trois principaux risques d'entreprises qui dépassent sa tolérance au risque:

1. Gestion des actifs : Depuis 2018-2019, la CCN a fait d'importants investissements en immobilisations pour répondre aux besoins critiques et la détérioration de ses actifs, grâce au financement fournis par le gouvernement du Canada, qui s'efforce de surmonter les impacts des décennies précédentes de sous-investissement. Parallèlement, la société met en œuvre des mesures continues pour améliorer ses processus, ses systèmes et ses pratiques en matière de gestion des actifs et de planification des investissements. Il y a un risque que le manque d'intégration uniforme de la planification du portefeuille, de l'affectation des ressources et de l'exécution des projets limite la capacité de la CCN de gérer efficacement les risques liés à la détérioration des actifs et de préconiser des augmentations de financement.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN continuera à travailler sur les biens qui ont besoin de réparations essentielles, de les revitaliser et de les remettre en bon état conformément aux crédits supplémentaires, y compris des mesures visant à accroître leur résilience aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

La CCN tirera parti de nouveaux fonds pour mettre en œuvre un programme de planification des investissements qui intègre la gestion des actifs à long terme, poursuivre la mise en œuvre d'un programme cyclique d'inspection de l'état des actifs, continuer à tenir à jour les données tout au long du cycle de vie d'un actif, ainsi que renforcer les exigences en matière de priorisation des actifs en fonction de la planification du portefeuille.

La CCN planifiera et mettra en œuvre le remplacement des systèmes intégrés de gestion des finances et des actifs pour répondre aux besoins des membres du personnel qui les utilisent. La Société établira et mettra également en œuvre des approches pour atténuer les répercussions de l'inflation élevée et persistante et d'autres facteurs importants qui font grimper les coûts des projets afin de s'assurer que les coûts globaux du programme demeurent dans les limites des fonds alloués et affectés existants.

La CCN profitera du rapatriement du portefeuille immobilier commercial pour mieux intégrer la planification du portefeuille, l'affectation des ressources et l'exécution des projets dans l'ensemble de son inventaire immobilier. La société poursuivra ses efforts de gestion des actifs grâce à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable pour le Programme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2. Pouvoirs : Les pouvoirs de la CCN conférés par la loi sont demeurés en grande partie inchangés depuis sa création en 1959. Les lacunes au sein de ces pouvoirs présentent des défis pour la CCN dans ses efforts de conservation et de protection des actifs bâtis et naturels, et pour effectuer des transactions immobilières en termes modernes, à l'appui de son mandat. Il y a un risque que les pouvoirs limités de la société nuisent à l'exécution du mandat de la CCN et à sa capacité d'influencer les parties prenantes externes.

Pour atténuer ce risque, la CCN a l'intention d'accroître l'affirmation de la société dans l'exécution de son mandat dans le cadre législatif actuel, la portée des pouvoirs et le niveau des ressources. De plus, la Société continuera de travailler avec ses partenaires gouvernementaux et de les appuyer afin de proposer des solutions visant à accroître les pouvoirs législatifs et réglementaires de la CCN.

3. Capacité en ressources humaines : Les gouvernements et les entreprises font face à des défis considérables, partout au Canada et dans la région de la capitale nationale, alors qu'ils s'efforcent de recruter et maintenir en poste des membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et les expériences appropriées. Il y a un risque que les difficultés réelles et perçues liées à la compétitivité de la CCN en matière d'embauche et de maintien en poste du personnel ait une incidence sur sa capacité de s'acquitter adéquatement de son mandat fondamental.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN améliorera l'attraction et la rétention des talents grâce à une série de mesures qui comprennent la mise à jour et la mise en œuvre du plan sur la diversité, l'inclusion et l'équité en matière d'emploi; continuer à promouvoir un milieu de travail engageant, diversifié et inclusif qui attire et retient les talents; améliorer la capacité de la société d'adapter ses conditions de travail et son milieu de travail afin de favoriser la flexibilité du travail et de la vie personnelle du personnel.

La CCN surveillera également les répercussions de la migration vers un milieu de travail hybride et adaptera sa mise en œuvre, au besoin, à mesure que des leçons sont tirées; ainsi que l'exploration d'options budgétaires pour faciliter l'embauche de personnel pour une période indéterminée plutôt que pour une période déterminée. Un examen de la reconnaissance, de la rémunération et des avantages sociaux globaux des employés de la CCN afin d'assurer la compétitivité sera entrepris; les options pour l'établissement d'un programme de perfectionnement des talents seront explorées. La CCN élaborera des critères pour déterminer les circonstances dans lesquelles l'embauche de candidats de l'extérieur de la région de la capitale nationale peut être envisagée pour combler certains postes.

Dans le cadre de ces stratégies, la CCN atténuera la perte de connaissances institutionnelles découlant de l'augmentation des taux de départ à la retraite en explorant et en mettant en œuvre des initiatives de planification de la relève, et tirera parti du double statut de la CCN en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques pour optimiser la flexibilité offerte au personnel.

## **G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes**

En mai 2020, la CCN a accueilli favorablement l'allocation de crédits supplémentaire destiné à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des actifs de la CCN. L'année financière 2022-2023 est la troisième année de ce programme triennal de 173,6 M\$. Avec cet investissement, la CCN poursuivra le travail commencé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la société. En 2023-2024, la CCN prévoit terminer la plupart des projets qui ont été financés au moyen de crédits supplémentaires reçus en mai 2020.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des trois mois clos le 30 septembre 2023.

# États financiers non audités

## Pour les six mois clos le 30 septembre 2023

### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et  
Chef des services financiers,



Tobi Nussbaum



Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada  
Le 22 novembre 2023

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)**  
(en milliers de dollars)

30 septembre 2023 31 mars 2023

**ACTIFS FINANCIERS**

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	252 488	294 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	7 425	7 238
Créances	13 069	18 440
Placements (note 3)	110 325	80 306
	<b>383 307</b>	<b>400 306</b>

**PASSIFS**

Créditeurs et charges à payer	51 343	29 737
Train léger sur rail (note 4)	2 290	2 248
Provision pour assainissement environnemental	74 993	73 693
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	28 912	28 912
Revenus reportés (note 5)	86 846	94 316
Avantages sociaux futurs	9 836	10 207
Autres passifs	11 189	11 929
	<b>265 409</b>	<b>251 042</b>

**ACTIFS FINANCIERS NETS**

**117 898 149 264**

**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 6)	855 212	819 690
Frais payés d'avance	3 201	3 329
Autres actifs non financiers	5 270	4 220
	<b>863 683</b>	<b>827 239</b>

**EXCÉDENT ACCUMULÉ**

**981 581 976 503**

Les notes afférentes font partie intégrantes des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration,



Maryse Gaudreault

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)**  
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2023-2024 Budget annuel (note 2)	Trois mois clos le 30 septembre		Six mois clos le 30 septembre	
		2023 Réal	2022 Réal redressé	2023 Réal	2022 Réal redressé
<b>REVENUS</b>					
Opérations de location et servitudes	30 458	7 834	6 942	13 963	13 464
Recouvrements	13 869	1 807	1 281	3 013	2 613
Frais d'accès aux usagers	3 470	713	1 269	1 181	1 965
Intérêts	5 506	5 063	2 338	9 358	3 797
Gain sur la cession d'actifs destinés à la vente	-	-	-	-	28 256
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	6	-	6	39
Autres revenus	15 180	3 830	1 287	6 270	2 478
	<b>68 483</b>	<b>19 253</b>	<b>13 117</b>	<b>33 791</b>	<b>52 612</b>
<b>CHARGES (note 7)</b>					
Planification à long terme	14 198	2 017	1 343	3 649	2 568
Intendance et protection	112 730	31 961	26 875	58 772	51 882
Services internes	44 454	9 422	8 061	17 826	15 887
	<b>171 382</b>	<b>43 400</b>	<b>36 279</b>	<b>80 247</b>	<b>70 337</b>
<b>Déficit avant le financement du gouvernement du Canada</b>	<b>(102 899)</b>	<b>(24 147)</b>	<b>(23 162)</b>	<b>(46 456)</b>	<b>(17 725)</b>
<b>Financement du gouvernement du Canada</b>					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	74 032	19 624	18 969	37 203	37 938
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	49 890	6 835	19 560	14 331	39 635
	<b>123 922</b>	<b>26 459</b>	<b>38 529</b>	<b>51 534</b>	<b>77 573</b>
<b>Excédent de la période</b>	<b>21 023</b>	<b>2 312</b>	<b>15 367</b>	<b>5 078</b>	<b>59 848</b>
<b>Excédent accumulé au début de la période</b>	<b>979 713</b>	<b>979 269</b>	<b>875 600</b>	<b>976 503</b>	<b>831 119</b>
<b>Excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>1 000 736</b>	<b>981 581</b>	<b>890 967</b>	<b>981 581</b>	<b>890 967</b>

Les notes afférentes font partie intégrantes des états financiers.

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)**

Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2023-2024	2023	2022
	Budget annuel	Réel	Réel redressé
	(note 2)		
<b>Excédent de la période</b>	<b>21 023</b>	<b>5 078</b>	<b>59 848</b>
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(131 624)	(46 602)	(22 391)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	24 395	11 056	10 932
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(6)	(39)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	110	190
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	6	39
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	(91)	(91)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	5	-
	<b>(107 229)</b>	<b>(35 522)</b>	<b>(11 360)</b>
Variation des frais payés d'avance	-	128	(1 380)
Variation des autres actifs non financiers	135	(1 050)	-
	<b>135</b>	<b>(922)</b>	<b>(1 380)</b>
<b>Augmentation (Diminution) des actifs financiers nets</b>	<b>(86 071)</b>	<b>(31 366)</b>	<b>47 108</b>
<b>Actifs financiers nets au début de la période</b>	<b>145 587</b>	<b>149 264</b>	<b>49 480</b>
<b>Actifs financiers nets à la fin de la période</b>	<b>59 516</b>	<b>117 898</b>	<b>96 588</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)**  
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	36 416	39 220
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	16 403	11 646
Rentrées de fonds provenant des autres activités	6 702	3 011
Paievements aux fournisseurs	(32 440)	(34 671)
Paievements aux employés	(29 108)	(27 822)
Intérêts reçus	9 993	2 711
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	241	(174)
Produits de la cession d'actifs destinés à la vente	-	30 000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8 207</b>	<b>23 921</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	12 520	71 171
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(32 099)	(13 955)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	6	39
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(323)	(1 068)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(19 896)</b>	<b>56 187</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Rentrées de fonds pour le Fonds "Chambers Building"	144	38
Acquisition de placements	(80 595)	(61 019)
Encaissement de placements	50 493	267
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de placement</b>	<b>(29 958)</b>	<b>(60 714)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(41 647)</b>	<b>19 394</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>301 560</b>	<b>215 168</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>259 913</b>	<b>234 562</b>
<b>Représentés par :</b>		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>252 488</b>	<b>228 543</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés</b>	<b>7 425</b>	<b>6 019</b>
	<b>259 913</b>	<b>234 562</b>

Les notes afférentes font partie intégrantes des états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

## 1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

## 2. Conventions comptables importantes

### MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2023 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

### Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

### Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2023-2024, présentées dans le *Plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028*, qui doivent encore être approuvées par le gouvernement, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

### 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

#### A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 252,5 millions de dollars (294,3 millions au 31 mars 2023) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,3 % (3,4 % au 31 mars 2023).

#### B. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2023, les placements de portefeuille incluent des titres de gouvernements provinciaux ainsi que des certificats de placement garanti totalisant 110,3 millions de dollars (80,3 millions au 31 mars 2023) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 5,2 % (2,2 % au 31 mars 2023).

	30 septembre 2023		31 mars 2023	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	10 325	9 455	10 306	9 866
Certificats de placement garanti	100 000	100 000	70 000	70 000
	<b>110 325</b>	<b>109 455</b>	<b>80 306</b>	<b>79 866</b>

#### C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 septembre 2023, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 244,9 millions de dollars (272,3 millions au 31 mars 2023) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

	31 mars 2023	Intérêts 2023-2024	30 septembre 2023
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	191	5	196
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	1 432	38	1 470
	<b>1 623</b>	<b>43</b>	<b>1 666</b>
Fonds « Chambers Building »	5 615	144	5 759
<b>Total</b>	<b>7 238</b>	<b>187</b>	<b>7 425</b>

#### A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant la période.

Le poste de passifs « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,3 millions de dollars (2,2 millions au 31 mars 2023).

#### B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

### 5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
Revenus de location reportés	9 640	9 508
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	21 967	20 002
Autres revenus reportés	55 239	64 806
	<b>86 846</b>	<b>94 316</b>

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)**

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

---

en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 septembre 2022) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,1 millions de dollars (9,2 millions au 31 mars 2023) et des permissions d'occuper de 0,5 million de dollars (0,7 million au 31 mars 2023) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés provenant du TLR seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude reportés provenant du TLR seront constatés sur une période de 99 ans. La majorité des autres revenus de servitude reportés seront constatés sur une période de 49 ans.

Les autres revenus reportés correspondent principalement à une contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 29,0 millions de dollars (30,8 millions au 31 mars 2023) pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2026, une contribution de la Ville d'Ottawa de 13,2 millions de dollars (18,3 millions au 31 mars 2023) pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 5,1 millions de dollars (5,3 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution de Patrimoine canadien de 1,5 million de dollars (3,8 millions au 31 mars 2023) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée cette année.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions/Ajustements	Dispositions	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/Ajustements	Solde de fermeture	30 septembre 2023	31 mars 2023
Terrains <sup>1</sup>	364 734	1 687	19	366 402	-	-	-	-	366 402	364 734
Immeubles et infrastructures <sup>2</sup>	997 845	43 991	-	1 041 836	548 970	10 009	-	558 979	482 857	448 875
Améliorations locatives	15 360	-	-	15 360	12 315	167	-	12 482	2 878	3 045
Matériel <sup>2</sup>	22 399	924	126	23 197	19 363	880	121	20 122	3 075	3 036
	<b>1 400 338</b>	<b>46 602</b>	<b>145</b>	<b>1 446 795</b>	<b>580 648</b>	<b>11 056</b>	<b>121</b>	<b>591 583</b>	<b>855 212</b>	<b>819 690</b>

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2023) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel inclut 113,7 millions de dollars (70,2 millions au 31 mars 2023) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2023 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2023-2024	2023	2022	2023	2022
	Budget annuel	Réel	Réel	Réel	Réel
	(note 2)				
Biens et services	74 061	17 779	14 305	31 823	26 915
Salaires et avantages sociaux	61 008	16 828	13 360	31 409	26 620
Amortissement	24 395	5 533	5 488	11 056	10 932
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	11 918	3 210	2 987	5 844	5 680
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	45	139	110	190
Réduction de valeur des immobilisations corporelles	-	5	-	5	-
	<b>171 382</b>	<b>43 400</b>	<b>36 279</b>	<b>80 247</b>	<b>70 337</b>

Pour la période close le 30 septembre 2023, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 2,7 millions de dollars (0,3 million au 30 septembre 2022). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

### 8. Crédits parlementaires

	Trois mois clos le		Six mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
<b>Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation<sup>1</sup></b>				
Montant reçu durant la période	17 432	18 969	36 416	39 220
Montant reçu durant l'exercice précédent	-	-	(1 553)	(1 282)
Montant différé de l'exercice précédent	2 192	-	2 340	-
	<b>19 624</b>	<b>18 969</b>	<b>37 203</b>	<b>37 938</b>
<b>Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles<sup>2</sup></b>				
Montant reçu durant la période	6 260	19 585	12 520	71 170
Montant différé à la période suivante	-	(25)	-	(31 535)
Montant différé de l'exercice précédent	575	-	1 811	-
	<b>6 835</b>	<b>19 560</b>	<b>14 331</b>	<b>39 635</b>
<b>Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période</b>	<b>26 459</b>	<b>38 529</b>	<b>51 534</b>	<b>77 573</b>

1. En date du 30 septembre 2023 et 2022, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et 2023 totalisaient 69,7 millions et 77,4 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 septembre 2023 et 2022, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et 2023 totalisaient 25,0 millions et 78,3 millions de dollars respectivement.

### 9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour la période précédente ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour la présente année.